

# Compte rendu du conseil des quartiers Dauphine et Chaillot 11 12 2018

---

Lieu : Lycée Janson de Sailly, 106 rue de la Pompe

Horaires : 19h-21h15

## Tribune

Jérémy **REDLER** (Adjoint au maire, chargé des commerces, de l'artisanat, des professions libérales, du tourisme, et des quartiers Dauphine et Chaillot)

Véronique **BALDINI** (Adjointe au maire chargée des transports, de l'espace public, de l'environnement et du développement durable)

Marie Laure **ARNAUD-GUIDOUX** (Commissaire central du 16<sup>ème</sup>)

Nathalie **BERGER** (Major de police, commissariat du 16<sup>ème</sup>)

Maxime **DERVIN** (Chef de division DPE (Direction de la Propreté et de l'Eau) 16<sup>ème</sup>)

Paul **GUILLOU** (Chef de division DEVE (Direction des Espaces Verts et de l'Environnement) 16<sup>ème</sup>)

Isabelle **THEZE** (Cheffe de circonscription 16/17 DPSP (Direction de la Prévention, de la Sécurité et de la Protection))

Eric **PASSIEUX** (Chef de circonscription 15/16 DVD (Direction de la Voirie et des Déplacements))

Thi Tuyet Dung **NGUYEN** (Responsable de l'Espace Social d'Insertion Saint-Didier)

## Présentations

**M. REDLER** : Le thème de la présente réunion est le cadre de vie, et un focus tout particulier sera fait sur la rue Mesnil, car cette rue pose de nombreuses problématiques. Il remercie chaque intervenant de leur présence.

**Mme BALDINI** : La rue Mesnil est un vrai problème dans le 16<sup>ème</sup>, et depuis longtemps. Des aménagements voirie ont été faits pour assagir la rue, mais ce n'est pas assez. Un aménagement est prévu pour lutter contre l'eau stagnante à l'entrée de la rue. La rue Mesnil est la rue la plus nettoyée du 16<sup>ème</sup> arrondissement, mais elle reste néanmoins très sale. Un agrandissement des trottoirs pourrait être envisagé, mais cela supprimerait des places de stationnement, et cela n'empêcherait pas nécessairement le dépôt des encombrants sur les trottoirs, les immeubles étant en retrait.

**M. GUILLOU** : Il y a deux grosses équipes de la DEVE sur les quartiers Dauphine et Chaillot. 25 personnes s'occupent du quartier Dauphine, et 35 du quartier Chaillot, notamment au niveau du Trocadéro. Ils assurent la propreté des espaces verts et leur entretien. Dans ces quartiers, de nombreux aménagements ont été faits, notamment au square Galliera, au square Thomas Jefferson, ou encore au square Jan Doornik.

**M. DERVIN** : La rue Mesnil est en effet la plus nettoyée du 16<sup>ème</sup>, avec 2 balayages par jour (un le matin très tôt, l'autre en début d'après-midi). Un lavage au niveau du marché est fait chaque jour.

**Mme THEZE** : La DPSP assure la sécurisation des équipements municipaux et des espaces verts, et elle lutte contre les incivilités dans l'espace public. 3 actions sont faites sur la rue Mesnil : en partenariat avec l'ESI, des interventions ponctuelles sont faites auprès de personnes perturbatrices / tous les mercredi après-midi une intervention a lieu au sein du centre Paris Anim / des passages réguliers sont faits sur le marché. Les personnes sans-abri ne peuvent pas être verbalisées si elles ne font rien d'illégal, mais des rappels à l'ordre sont néanmoins faits.

**Mme ARNAUD-GUIDOUX** : Il y a eu une hausse des interventions en 2018. Cela ne veut pas dire qu'il y a plus de criminalité, mais que les gens font plus souvent appel à la police. Pour la rue Mesnil, des réunions spécifiques sont organisées. Un arrêté visant à interdire la consommation d'alcool avait été pris il y a quelques années, mais il s'est révélé inefficace, car les personnes pour qui il aurait pu s'appliquer sont insolubles. Pour les personnes sans-abri, l'infraction la plus fréquente est « L'ivresse publique manifeste ». Mais, selon la loi, si quelqu'un est déclaré en état d'ivresse publique manifeste, il doit être vu par un médecin à l'Hôpital, ce qui peut prendre plusieurs heures. Pendant ce temps, les policiers mobilisés auprès de cette personne ne peuvent intervenir ailleurs : c'est coûteux en termes de moyens humains. Il serait mieux que les médecins viennent directement au commissariat.

14 interventions sur la rue Mesnil ont été faites en 2018 : pour occupation des halls d'immeubles, pour agressivité contre les commerçants et les riverains, ainsi que pour ivresse. La situation est plutôt calme par rapport aux années précédentes.

Il ne faut pas hésiter à appeler le 17, à écrire à la boîte mail du commissariat, et à faire remonter les informations à la mairie, qui les transfère ensuite.

**Mme BERGER** : Son service fait de la prévention, notamment auprès des seniors et des commerçants. Le site « C'est plus sûr » regroupe actuellement 440 commerçants et permet de faire de la prévention, avec un espace d'échange et des informations partagées. Des stands de prévention sont aussi organisés dans la galerie des Belles Feuilles. Des consultations à domicile sont possibles, et de nombreuses interventions se font dans les établissements scolaires. Il faut toujours avoir le réflexe 17 dès qu'il y a quelque chose de suspect qui se produit.

**Mme NGUYEN** : Le centre Saint-Didier est ouvert depuis 17 ans, et il offre une mise à l'abri pour des personnes sans-abri en grande difficulté. Tout y est gratuit. Il existe un groupe de marginaux à côté du centre, mais ils étaient déjà là avant sa création. Des tentatives ont été faites pour les réinsérer, mais ils ont refusé, considérant qu'ils gagnaient mieux leur vie en faisant la manche qu'avec les allocations sociales.

Elle encourage les habitants à venir visiter le centre, pour voir comment tout s'y déroule. Le centre fait également très attention à la propreté, et demande à ses usagers de ne pas emmener de matériel à l'extérieur. Elle remercie enfin les habitants du 16<sup>ème</sup>, qui sont nombreux à faire du bénévolat auprès du centre.

**M. REDLER** : Affirme que Mme Nguyen fait un excellent travail, et encourage vivement les gens à visiter les lieux. Il l'a lui-même fait, ainsi que Mme Baldini. Il remercie les agents de la mairie du 16<sup>ème</sup> qui sont présents, et débute la phase de discussion.

## Discussions

**Amadou DIA** (Conseiller de quartier Dauphine, collègue Habitants) : Propose un projet au niveau du 12 rue Mesnil. Devant cette adresse, des scooters se garent et de l'essence est souvent retrouvée sur le trottoir. Il y a deux ans, un incendie a même eu lieu. Le projet vise à supprimer ce stationnement illégal en installant de gros bacs à fleurs. Le conseil de quartier pourrait financer ce projet (le coût étant d'environ 3000€). Les habitants et les commerçants sont pour, mais pourtant M. Dia n'a pas eu de réponse de la mairie sur ce projet, qu'il porte depuis plusieurs mois.

**Mme BALDINI** : si le projet ne touche pas à la voirie, ni au stationnement, alors elle y est favorable. La même chose a été faite à l'angle des rues Pompe et la Tour, devant le boulanger La Pompadour. Pour porter le projet, il faut un accord de la voirie. Il faut surtout que les bacs soient ensuite entretenus. Rue Raynouard, des bacs avaient été installés, mais ils n'étaient pas entretenus, et c'est devenu un dépotoir.

**M. GUILLOU** : Il faudra bien penser à ce que l'installation des bacs laisse un cheminement suffisant pour la circulation, notamment pour les personnes à mobilité réduite ou les poussettes. Installer des pots de fleurs ne sera pas suffisant pour résoudre le problème des

scooters, s'il n'y a pas en parallèle une offre de stationnement qui est faite. Il faut également qu'une association ou un commerçant s'engage à entretenir les bacs. Il faudrait un référent au sein du Conseil de quartier, qui suive le sujet et s'engage à participer à l'entretien. La DEVE peut prêter la terre et les graines.

**M. DIA** : Toutes les personnes de sa résidence sont motivées par le projet et s'engagent à entretenir les bacs.

**M. GUILLOU** : Dans ce cas, il faut déposer un permis de végétaliser. Tout le monde peut en déposer un. Cela permet d'avoir une autorisation de la ville, et les services sont donc informés qu'un projet sera fait sur un endroit précis, ce qui permettra d'éviter qu'il ne soit enlevé par inadvertance. C'est le porteur de projet qui devra remplir le formulaire en ligne.

**M. DERVIN** : L'entretien ne concerne pas uniquement l'arrosage des plantes, mais également le ramassage des mégots et autres détritiques. De plus, quand les scooters sont enlevés d'une zone, on constate qu'il y a plus d'encombrants sur les trottoirs.

**M. REDLER** : Trouve le projet intéressant et y est favorable, tout comme la mairie du 16<sup>ème</sup>. Le conseil de quartier pourra financer ce projet, mais il faut en effet qu'il y ait les autorisations, et un engagement sérieux, afin que la réalisation ne mène pas à l'inverse de ce qui est escompté.

**M. DIA** : Remercie les intervenants pour leurs réponses. Il regrette cependant ne pas avoir été aiguillé plus tôt, sur ce projet qu'il porte depuis un an.

**Luc DOMENGE** (Conseiller de quartier Chaillot, collègue Habitants) : A entendu que le marché des Belles Feuilles allait être remplacé par un centre communautaire. Sont-ce des rumeurs ?

**M. REDLER** : En ce qui concerne le marché intérieur, il y a un centre culturel et culturel qui est installé depuis pas mal de temps. Le marché extérieur ne bougera pas en revanche.

**Un Habitant** : Président du conseil syndical du 17-19 rue Mesnil. A souvent écrit à la mairie, à différents interlocuteurs, mais n'a jamais eu de retours. A cause du stationnement en épi, le trottoir devant l'immeuble n'est pas nettoyé. De plus, le trottoir est trop petit, et le caniveau déborde toujours d'eau. Il propose d'élargir le trottoir. Il constate également beaucoup de dépôts sauvages, utilise très souvent l'application « Dans ma Rue », fait même la police auprès des habitants, mais l'espace reste propice à la dépose d'ordures.

**Mme BALDINI** : L'élargissement peut en effet être fait, mais cela produira une perte au niveau des places de stationnement. De plus, le renforcement de l'immeuble reste propice aux dépôts sauvages.

**L'Habitant** : A calculé que 2 places seraient perdues, pas plus.

**Une Habitante** : Il y a un terre-plein de 10m<sup>2</sup> qui sert constamment de dépôt pour des ordures. Il faudrait le casser, le végétaliser, ou le rendre inaccessible.

**L'Habitant** : Aimerais avoir un contact clair à qui écrire ou appeler, car la dernière réponse qu'il a obtenue était que rien ne se fera.

**M. REDLER** : Si nous traitons du sujet de la rue Mesnil à ce conseil, c'est justement pour trouver ensemble des solutions et pour agir. Propose de faire une réunion sur ce sujet précis avec quelques riverains concernés.

**Mme BALDINI** : D'accord avec la réunion, et y assistera également.

**M. DERVIN** : Assure que le trottoir mentionné sera nettoyé dimanche matin.

**Un Habitant** : Suite aux événements des samedis 1<sup>er</sup> et 8 décembre (gilets jaunes), les élus ont-ils été sur le terrain, et ont-ils fait acte de solidarité avec les habitants et les commerçants ?

**M. REDLER** : Les 2 samedis, dès le soir, les élus étaient sur place, notamment le Maire du 16<sup>ème</sup>, Mme GIAZZI, et le Député M. GOASGUEN, qui étaient aussi très mobilisés le dimanche. La quasi-totalité des commerçants vandalisés ont été visités par M. Redler, qui est de plus en charge des commerçants dans le 16<sup>ème</sup>. Il était en contacts réguliers avec le préfet et le commissaire pour les prévenir dès qu'il avait des informations. Il a été demandé entre les deux samedis à la Préfecture et au Ministère de l'Intérieur que le Gouvernement s'engage à aider les commerçants, principalement les petits commerçants, qui ont subi de grandes pertes et un choc psychologique important. Il remercie également les forces de police pour leur sang-froid et leur professionnalisme dans ces moments difficiles pour eux.

**Pierre GABORIAU** (élu du 16<sup>ème</sup>) : Le préfet était présent au Conseil de Paris dans l'après-midi, et les maires LR présents lui ont demandé l'aide de l'État pour les commerces, comme il l'est indiqué dans la loi. Un gel des taxes pour 2019 a été demandé.

**Mme ARNAUD-GUIDOUX** : Le premier samedi a été très difficile. Il y a eu plus de 250 plaintes (dégradations de véhicules, de commerces, pilages,...), et de nombreux cas de personnes choquées psychologiquement. Le système avait été revu pour le 8, ce qui a évité une concentration des dégradations. Les forces de police sont allées à la rencontre des victimes et les ont invité à porter plainte, en ligne notamment.

**Nathalie LEDERMAN** (Conseillère de quartier Dauphine, collègue Habitants) : Dans ce type de situation, les conseillers de quartier peuvent-ils avoir un rôle à jouer, comme relayer des informations ?

**Mme ARNAUD-GUIDOUX** : Le plus simple est de toujours faire le 17. Dès que quelqu'un remarque quelque chose, il faut appeler le 17. Il est également possible de réagir sur le site « C'est plus sûr », pour que les commerçants se préparent.

**M. REDLER** : Certaines personnes comme Mme NIZARD lui envoyaient les informations en temps réel et il les transmettait ensuite au cabinet du préfet. Le Passy Plaza par exemple l'a

alerté d'un danger, il a transmis l'information, et cinq minutes plus tard le dispositif commençait à se mettre en place dans le secteur.

**M. GUILLOU** : La propreté et les espaces verts sont mobilisés tout le long du week-end pour assurer la sécurité des habitants et le nettoyage rapide. Ils retirent également le mobilier urbain, pour éviter que celui-ci ne serve d'arme.

**M. REDLER** : Donne quelques conseils de bon sens pour le samedi à venir : Il faut que les gardiennes ne sortent pas les poubelles, il faut essayer de garer sa voiture le plus loin possible, ou dans un parking. Il faut également que les commerçants se protègent.

**Une Habitante** : Il y a des dépôts réguliers rue Fresnel, en bas de l'escalier menant à la rue de la Manutention. Au 15 avenue du Président Wilson, il y a une trappe avec dessus une planche en bois. Elle est là depuis un moment et commence à se détériorer. Rue Fresnel, il y a également de grosses poubelles d'un restaurant qui bloquent le passage. Enfin, il y a dans le secteur une boîte de nuit très bruyante, toute la nuit.

**Mme THEZE** : Il ne peut y avoir d'intervention que s'il y a un flagrant délit. Si les habitants constatent des dépôts sauvages, il n'est pas utile de donner le nom du déposeur, mais plutôt d'appeler la mairie et de donner l'adresse du dépôt, et le créneau horaire où l'infraction a été constatée, pour permettre une intervention à ce moment là. Certaines entreprises sont verbalisées mais continuent de jeter leurs encombrants car cela leur revient moins cher de payer l'amende (de 68 à 135€) que d'organiser un système de gestion des déchets.

**Un Habitant** : Le problème avec les locations de voitures de sport reprend. Serait-il possible que ça s'arrête définitivement un jour ?

**M. REDLER** : La mairie est très mobilisée là-dessus, et les mairies du 7<sup>ème</sup> et du 8<sup>ème</sup> également, car c'est une vraie gêne pour les riverains.

**Mme ARNAUD-GUIDOUX** : Une action est faite sur le stationnement, mais l'amende est de 135€, là où le stationnement coûte 89€ les 10 minutes, donc ça n'a aucun effet. Des opérations de saisie ont aussi été faites, mais elles demeurent ponctuelles (ce sont des « saisies conservatoires »). Cela les gêne pendant un mois ou deux, mais rien de plus.

**L'Habitant** : Au niveau de l'avenue Pierre 1<sup>er</sup> de Serbie, les voitures passent tous les jours. Demande si a minima des ralentisseurs pourraient être installés.

**M. GABORIAU** : Habite rue Bassano et a le même problème. Avait fait la demande pour les ralentisseurs, mais la ville avait donné une réponse négative.

**Une Habitante** : Habite rue Boissière et aimerait savoir si des sanctions vont être faites contre les gens qui laissent leurs trottinettes en plein milieu des trottoirs.

**Mme ARNAUD-GUIDOUX** : Il faut attendre que se fasse un texte de loi sur le sujet. Il n'y a pas d'immatriculation sur les trottinettes, donc elles ne peuvent pas être verbalisées.

**Mme THEZE** : Une discussion a lieu au sein de la Ville pour voir s'il est possible de considérer les trottinettes garées ainsi comme des dépôts sauvages, et verbaliser à ce titre. Cependant, se pose la question de savoir qui verbaliser : la société propriétaire des trottinettes, ou bien l'utilisateur ?

**Un Habitant** : Que va devenir la caserne de pompiers rue Mesnil ? Et les sirènes de pompiers sont assez gênantes lorsque les camions rentrent à la caserne : est-il possible de leur dire de ne pas la mettre pour leur retour en caserne ?

**M. REDLER** : Les pompiers font très attention à ça, et s'ils mettent la sirène c'est qu'ils n'ont pas le choix et sont pressés. La mairie a d'ailleurs de très bonnes relations avec les deux casernes de pompiers du 16<sup>ème</sup>. Et il n'est pas prévu que la caserne soit fermée.

**M. PASSIEUX** : La DVD a œuvré ces dernières semaines pour mettre en sécurité la voirie, en enlevant le matériel qui pouvait servir d'armes pour les manifestants. Ils rebouchent les trous et négocient avec les concessionnaires pour qu'ils le fassent de leur côté le plus vite possible. Il y a plusieurs chantiers sur la rue Mesnil, dont un relatif au nivellement : il s'agit d'ajouter des avaloirs. En fonction du budget 2019, une intervention sera programmée. De plus, suite à un projet lauréat du Budget Participatif, il y aura de nouvelles places de vélos dans le 16<sup>ème</sup>, et elles seront conçues de telle sorte que tous les moyens de locomotion « *free floating* » pourront également y être stationnés.

**Une Habitante** : Rue Saint-Didier, le trottoir des numéros impair est défoncé. Et au niveau des Belles Feuilles, il y a une poubelle en verre qui gêne la circulation des piétons.

Les services ont pris acte de ce signalement.

**Une Habitante** : Les Réservoirs de Passy sont un endroit exceptionnel dans le 16<sup>ème</sup>, avec une faune très particulière. Ils sont concernés par « Réinventer Paris 2 ». Le jury se réunira le 19 décembre, et on saura alors quel projet est retenu. Il est important de conserver la biodiversité et la fraîcheur.

**Martine BLATIN** (Conseillère de quartier Chaillot, collègue Associations) : Dans le 15<sup>ème</sup> arrondissement, les réservoirs étaient menacés, la ville voulant en faire des immeubles. Mais les habitants se sont battus, avec le maire, et ils ont réussi à les protéger.

**M. REDLER** : M. Goasguen a également fait ça dans le 16<sup>ème</sup>, et les habitants connaissent sa pugnacité, qui a permis de rejeter de nombreux projets négatifs.

**Mme LEDERMAN** : On devrait faire plus de conseils de quartier par an, deux ce n'est pas assez.

**M. REDLER** : Souhaite également faire plus de conseils de quartier. Il aimerait pouvoir en faire quatre par an. Mais il faut comprendre les contraintes extérieures, comme les élections par exemple.

## Budget

**M. REDLER** : expose le projet de l'école Decamps, qui consiste en un aménagement de l'espace de rangement sous le haut vent en bois. Cet espace servirait pour y garer les vélos et les trottinettes. Le coût est de 5000€ Hors Taxes [6018.49€ TTC]. M. Redler y est pour sa part favorable.

**Mme GAUD-MUTHS** : Demande comment fonctionne le vote en conseil de quartier. L' élu propose un projet et les conseillers le votent ? Les conseillers peuvent également proposer des projets, mais ils n'ont pas de retours quand ils en proposent un.

**M. REDLER** : Quand il s'agit de dépenses de dernière minute ou de fonctionnement, le vote se fait par mail, c'est plus simple. Aucun des projets soumis au vote ne vient de la mairie ou des élus, ils viennent tous d'habitants, de parents, etc... Il faut que le projet proposé soit dans l'intérêt collectif, et dans ce cas il peut être soumis au vote. Il annonce également que le Père Noël déambulatoire prévu le samedi 15 décembre dans le 16<sup>ème</sup> est finalement annulé pour raisons de sécurité.

**Mme GAUD-MUTHS** : Le sujet du budget est assez important, il faudra réserver un temps important à cela lors de la prochaine réunion.

**M. REDLER** : Propose de commencer la prochaine réunion directement par le sujet des budgets.

**M. DOMENGE** : On pourrait faire comme dans d'autres arrondissements et faire présider les séances par des membres du collège habitants ou du collège associations.

**M. REDLER** : N'est pas au courant de ça. Tous les élus qu'il connaît président leur conseil de quartier. Il va se renseigner, mais pour l'instant ça continuera avec l' élu président.

➔ *Le projet de l'école Decamps concernant le quartier Dauphine, seuls les conseillers de quartier Dauphine sont invités à voter. Personne ne s'opposant au projet, il est adopté.*

M. REDLER remercie les intervenants, les conseillers de quartier, les habitants et les agents de la mairie, la séance est levée à 21h15.